



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 63099

Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur le contenu du site academie-en-ligne.fr. Lancée le 19 juin dernier, cette excellente initiative met à disposition de tous des ressources pédagogiques, du CP à la terminale, gratuites et librement téléchargeables ainsi que des outils pour s'exercer à mettre en oeuvre les différentes notions des programmes. Depuis peu et de manière fort pertinente, l'enseignement de l'histoire des arts est obligatoire pour tous les élèves de l'école primaire, du collège et du lycée (voies générale, technologique et professionnelle). Fondé sur une approche pluridisciplinaire des oeuvres d'art, cet enseignement a pour vocation de permettre aux élèves de maîtriser les repères historiques et culturels indispensables pour comprendre les oeuvres et enrichir leur pratique artistique. Elle souhaiterait savoir comment les nouveaux enseignements obligatoires en histoire des arts s'intègrent à cette académie en ligne et quels sont les projets du ministre pour utiliser pleinement les potentialités offertes par Internet et par les outils informatiques pour que l'académie en ligne soit un lieu de démocratisation culturelle et artistique.

Texte de la réponse

Le 22 janvier 2009, le ministre de l'éducation nationale a confié au CNED la réalisation du site academie-en-ligne.fr : le nom retenu positionne le projet comme un nouveau service offert aux familles par le ministère, en complément des dispositifs existants. « Académie en ligne » s'adresse aux élèves, aux parents désireux d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité, ainsi qu'aux adultes souhaitant se replonger dans ce qu'ils ont eux-mêmes appris ou acquérir de nouvelles connaissances et compétences. Les ressources mises à disposition en accès gratuit correspondent aux programmes d'enseignement de l'école, du collège et des séries générales du lycée. Elles peuvent être téléchargées en fonction des besoins, comme ressources complémentaires des cours suivis en présence. Le choix des matières proposées dans cette première version du site s'est fondé sur le fait que certains enseignements supposent une pratique et se prêtent moins facilement à la mise en ligne, notamment en seul téléchargement. Les ressources se sont adaptées, durant l'année, au calendrier scolaire : de juin à septembre, des cours d'été permettant révisions et préparation de la rentrée (60 cours se répartissant sur l'école, le collège et le lycée, 5 à 6 matières représentées par niveau) ; à compter de mi-septembre et jusqu'à la mi-décembre, la mise en ligne des cours de l'année (105 cours répartis sur les 3 niveaux, 12 matières représentées). Le CNED est d'ores et déjà chargé de travailler à une nouvelle version du site « Les Essentiels », proposés sous une forme interactive. Les ressources seront ciblées sur une dizaine de concepts ou savoir-faire fondamentaux inscrits au programme dans chaque matière à chaque niveau. Elles seront conçues et organisées de façon à favoriser la mise en relation des différents domaines de connaissances et de compétences. De fait, elles offriront la possibilité d'établir des liens entre les concepts et leurs applications dans plusieurs disciplines ; elles permettront aussi d'approcher de façon diversifiée un même thème ou objet d'étude. des notions-clé relatives à l'histoire des arts pourront ainsi être intégrées, en conformité avec son enseignement obligatoire pour les élèves de l'école primaire, du collège et du lycée.

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Marland-Militello](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63099

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 novembre 2009, page 10545

Réponse publiée le : 16 mars 2010, page 3072